sur l'edit du 8. mai 1788.

Très-humbles & très-respectueuses Supplications de MM. les Curés de TOULOUSE, *à Monsieur le Comte* DE PERIGORD, *Commandant en Chef pour le Roi en la Province de Languedoc.*

Case FRC 8810

MONSIEUR LE COMTE,

LE clergé de France actuellement assemblé par ordre du Roi, guidé par l'esprit de religion, par l'intérêt national, & son zele pour le service de Sa Majesté, vient d'élever la voix, porter les vœux de toute la Nation aux pieds du Trône, & exposer dans ses Remontrances du quinze Juin, que dans les circonstauces présentes, il est *honteux de se taire, & que son silence seroit un de ces crimes dont la Nation & la postérité ne voudroient jamais l'absoudre.*

Animés du même zele, nous nous empressons d'unir notre voix à la sienne, comme étant, par la sainteté de notre caractere, & de notre vocation,

les Anges tutélaires du Peuple de Dieu, les coadjuteurs & les coopérateurs du miniſtere des premiers Paſteurs. Nous venons implorer votre bonté & les ſentiments de votre cœur paternel, en faveur d'une multitude de nos Paroiſſiens, que les malheurs actuels plongent dans l'abyme de la plus grande indigence. Nous ne pouvons, ſans être attendris, & verſer des larmes, ſoutenir le tableau déſolant que viennent nous offrir tous les jours des familles entieres, chargées d'enfants, à l'entretien & ſubſiſtance deſquels la révolution préſente les empêche de fournir; la détreſſe de pluſieurs de ceux qui s'occupent à la défenſe des procès, & ſur-tout du grand nombre des co-laborateurs qu'ils emploient; des Artiſans ſans travail; des Ouvriers en tout genre ſans pain & ſans ſecours. Si, avant les changements ſurvenus, nous pouvions à peine ſoulager les malheureux, dont cette grande ville offre le ſpectacle le plus attendriſſant, & dont nous ſommes par état les Paſteurs & les peres; nous nous trouvons maintenant dans l'impoſſibilité abſolue de ſubvenir à leurs preſſants beſoins, par l'éloignement de ceux dont la charité nous offroit des reſſources aſſurées.

Dans l'excès de la miſere, & de la déſolation publique, qui invoquerons-nous? A qui nous voüerons-nous? A vous, MONSIEUR: c'eſt dans votre ſein que nous venons dépoſer notre douleur; pouſſés par les mouvements de la charité; conduits par les vues patriotiques, que la religion, dont nous ſommes les miniſtres, nous preſcrit & nous inſpire.

De toutes les vertus, il n'en eſt point qui convienne mieux aux Grands que la bienfaiſance: c'eſt par elle qu'ils s'approchent, en quelque maniere, de la Divinité: ce n'eſt que par elle qu'ils

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

s'élevent au-dessus du reste des hommes; & cette vertu, qui vous a toujours distingué, nous encourage à vous supplier d'adoucir nos sollicitudes, en diminuant l'excès de la calamité publique, par un plan de charités, distribuées proportionnellement dans nos Paroisses, & qui ne peut avoir lieu qu'après avoir été présenté & discuté au Conseil municipal de cette Ville.

Peignez vous-même au Roi, MONSIEUR, l'alarme universelle, la consternation répandue dans le sein de tant de familles, qui gémissent sous le poids du besoin & de l'infortune; la situation des citoyens livrés à un désespoir, par-tout manifesté par une fermentation, dont les progrès sont incalculables, excité d'ailleurs par des maux réels & profonds, dont nous seuls pouvons connoître toute l'étendue.

Conjurez ce bon Roi de jeter un regard propice sur une bonne & excellente Nation, qui a reçu l'amour & l'affection envers ses souverains, comme un héritage transmis à elle d'âge en âge, sur un peuple qui adore & chérit son Roi; dites-lui que le seul, le vrai bonheur d'un grand Roi, est dans la félicité publique, & que la félicité de ses peuples peut seule faire la prospérité, la gloire & le bonheur de son regne.

Que le meilleur & le plus juste des Rois rende aux Lois toute leur activité; à la patrie, ses généreux défenseurs; à leurs familles éplorées, leur chef & leur appui. Ce nouveau bienfait, gravé pour jamais dans le cœur de ses Sujets, resserrera de plus en plus les liens indissolubles qui les attachent à sa Personne sacrée.

Telle est la vérité que nous devons à vous,

MONSIEUR, à notre conſcience & à notre miniſtere, dans ces jours de deuil & de conſternation. Le danger de la dire ne nous en ôte pas le courage : il nous en offre plutôt la récompenſe.

Ce ſont là les très-humbles & très-reſpectueuſes ſupplications qu'ont cru devoir vous préſenter,

MONSIEUR LE COMTE,

Les Curés de la ville de Toulouſe, ſouſſignés ;

Caſtilhon, Curé de St. Sernin, Doyen.
Bernadet, Curé de St. Etienne.
Matthieu, Curé du Taur.
Campardon, Curé de St. Nicolas.
Eſcaffré, Curé de St. Pierre.
St. Côme, abſent, Curé de la Daurade.
Roure, Curé de la Dalbade.
De Chabanettes, Curé de S. Michel.